Rapport annuel 1996-1997

ORDRE PROFESSIONNEL DES CONSEILLERS EN RELATIONS INDUSTRIELLES DU QUÉBEC

Table des matières

Mission de l'Ordre 3
Lettres de présentation 4
Administrateurs du Bureau et personnel du siège social 5
Rapport du président 6
Rapport du directeur général et secrétaire 7
Statistiques sur le Tableau des membres 1996-1997 9
Rapport d'activité du Bureau 10
Rapport d'activité du Comité administratif 11
Rapport d'activité du Comité d'inspection professionnelle 12
Rapports d'activité du syndic et du Comité de discipline 14
Rapport d'activité du Comité d'enrichissement professionnel 15
Rapport d'activité du Comité d'admission des membres 17
Rapport d'activité du Comité du congrès 18
Rapport d'activité du Comité de L'éCRIteau 19
Rapport d'activité des Comités étudiants 20
Rapport du trésorier 21
Rapport des vérificateurs 22

* * * * * * * *

Ce Rapport annuel de l'Ordre professionnel des conseillers en relations industrielles du Québec couvre l'exercice financier du 1er avril 1996 au 31 mars 1997 et est rédigé conformément au Règlement concernant les normes relatives à la rédaction et au contenu du rapport annuel des ordres professionnels, R.R.Q., 1981, c. C-26, r.4.

En complément d'information, l'Ordre présente également les rapports d'activités des différents services du siège social.

Mission de l'Ordre

L'Ordre professionnel des conseillers en relations industrielles du Québec a pour mission de favoriser le développement professionnel des conseillers en relations industrielles afin d'améliorer la compétence de ses membres et viser ainsi l'excellence dans l'exercice de la profession.

La fonction première de l'Ordre consiste à protéger le public en assurant une surveillance de l'exercice de la profession par les membres.

À cet égard, l'Ordre a comme responsabilités principales de :

- garantir le respect de normes professionnelles de haut niveau en conformité avec le Code de déontologie;
- participer à l'élaboration et au suivi des programmes de formation conduisant à l'obtention du titre de conseiller en relations industrielles;
- contrôler l'exercice de la profession;
- s'assurer de la mise à jour et de la progression des connaissances professionnelles de ses membres.

L'Ordre exerce son rôle en complémentarité avec les autres intervenants des milieux de la gestion des ressources humaines, de la santé et de la sécurité du travail, des relations du travail et de la formation.

Lettres de présentation

0ontréal, février 2000

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

Veuillez recevoir, en votre qualité de président de l'Assemblée nationale, le rapport annuel de l'Ordre professionnel des conseillers en relations industrielles du Québec.

Ce document couvre la période comprise entre le 1er avril 1996 et le 31 mars 1997.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Linda Goupil
Ministre responsable de l'application des lois professionelles
Gouvernement du Québec

Montréal, février 2000

Madame Linda Goupil
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

Veuillez recevoir, en votre qualité de ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre professionnel des conseillers en relations industrielles du Québec.

Ce document couvre la période comprise entre le 1er avril 1996 et le 31 mars 1997.

Je vous prie d'agréer, madame la Ministre, l'expression de ma considération très distinguée.

Rodrigue Brillant, C.R.I.
Président

Montréal, février 2000

Monsieur Jean-K. Samson
Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

En votre qualité de président de l'Office des professions du Québec, veuillez recevoir le rapport annuel de l'Ordre professionnel des conseillers en relations industrielles du Québec.

Ce document est un compte rendu des travaux effectués pendant la période comprise entre le 1er avril 1996 et le 31 mars 1997.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de ma considération très distinguée.

Rodrigue Brillant, C.R.I.
Président

Administrateurs du Bureau et personnel du siège social

PRÉSIDENT

Rodrigue Brillant

ADMINISTRATEURS ÉLUS

Richard Auclair
Sylvie Brunet
Kevin Charron
Jean Des Trois Maisons
Réjean Dufault
Yvan Gauthier
Linda Gosselin
Gilles Jobin
Jean Leclerc
André Sasseville
Denyse Verdy
Jeanine Vincent

ADMINISTRATEURS NOMMÉS PAR L'OFFICE DES PROFESSIONS

Yvan Beauregard
Marie-Reine Laberge
Normand Touchette

COMITÉ ADMINISTRATIF

Rodrigue Brillant, président
Jean Leclerc, vice-président région Est
André Sasseville, vice-président région Ouest
Yvan Gauthier, trésorier
Marie-Reine Laberge, administratrice nommée par l'Office des professions

PERSONNEL DU SIÈGE SOCIAL

Florent Francoeur, directeur général et secrétaire
Manon Brassard, adjointe administrative
Stéphanie Aubin, responsable des communications (temps partiel)
Étienne Beaulieu, responsable des admissions et du volet étudiant (temps partiel)
Gilles Côté, commis à la comptabilité (temps partiel)

Rapport du président

Dans la continuité des efforts amorcés au cours de l'exercice 1995-1996, cette année a permis à l'Ordre professionnel des conseillers en relations industrielles de réaliser ses objectifs et d'atteindre des résultats ayant un impact majeur sur sa visibilité et son dynamisme.

C'est dans cette optique qu'une attention toute particulière a été accordée au niveau de compétence professionnelle des membres de l'Ordre. Voilà pourquoi l'Ordre offre, depuis septembre 1996, un programme d'enrichissement professionnel auquel plus de 400 membres ont déjà participé. Ce programme est appelé à devenir de plus en plus complet au cours des prochaines années. L'Ordre souhaite ainsi fournir à ses membres les outils nécessaires pour permettre une évolution constante de leurs vies professionnelles.

Le souci continu d'améliorer les formules existantes s'est concrétisé à travers plusieurs réalisations tant au plan de la gestion qu'à celui de l'organisation. Cela s'est traduit concrètement par des activités de qualité et une augmentation considérable des services offerts aux membres.

Ainsi, le Congrès *L'emploi en mutation : vers de nouveaux horizons* a réuni pas moins de 400 congressistes. Sa réussite n'est pas uniquement liée à l'importante participation, mais également à son concept dynamique et pratique : plus de vingt conférenciers ont pu représenter les milieux patronaux, syndicaux, gouvernementaux et universitaires. Les participants ont grandement apprécié la qualité des conférences et des ateliers qui s'y sont déroulés.

L'éCRIteau a été publié mensuellement. Les tirés à part de l'Université de Montréal ainsi que la revue Relations industrielles de l'Université Laval sont reçus par nos membres de façon très régulière.

Ces réalisations majeures n'auraient pu être menées à terme sans la contribution et le soutien de plusieurs personnes. Nous profitons de l'occasion pour remercier le personnel du siège social, les administrateurs du Bureau et les membres des divers comités de l'Ordre. Leur rôle est crucial dans le bon fonctionnement de l'Ordre et de ses nombreuses activités; ils sont le gage de notre réussite.

Pour toutes ses raisons, l'avenir s'annonce beau pour l'Ordre. Des finances plus saines, un siège social réorganisé, des activités d'envergure et des services additionnels, voilà autant d'éléments qui nous incitent à croire que notre organisation est prête pour une croissance et qu'elle est énergiquement tournée vers le futur.

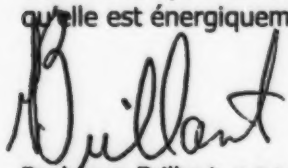

Rodrigue Brillant, C.R.I.
Président

Rapport du directeur général et secrétaire

La direction générale voit au contrôle des ressources humaines, financières et matérielles de l'Ordre et à la réalisation de ses objectifs, tout en respectant les principes essentiels à une saine gestion. L'atteinte des objectifs repose en grande partie sur la contribution et l'implication du personnel, surtout lorsqu'il s'agit d'un organisme de petite taille comme le nôtre. C'est donc à l'aide de rencontres hebdomadaires avec le personnel que nous avons pu mobiliser et motiver notre petite équipe afin qu'elle atteigne, et même dépasse, les objectifs fixés en début d'année.

L'Ordre s'est donné les moyens de relever efficacement les défis des prochaines années. Il a clarifié sa mission qui consiste fondamentalement à protéger le public tout en assurant le développement de ses membres et le rayonnement de la profession. Pour continuer de remplir adéquatement cette mission, l'Ordre a entrepris au cours de cet exercice de mettre l'accent sur le volet professionnel de manière à s'engager avec assurance dans la voie de l'avenir.

Grâce au travail exceptionnel du comité des structures, les diverses instances de l'Ordre, ses activités et toutes ses façons d'agir ont été examinées et discutées par le Bureau dont l'engagement et la persévérance permettent à l'organisation non seulement de se restructurer, mais aussi d'être en mesure de franchir avec succès les diverses phases de son développement.

Cette réforme, qui peut être qualifiée de virage professionnel, s'est particulièrement concrétisée par une démarche active de restructuration des volets de l'inspection professionnelle, du bureau du syndic et de la formation continue.

La révision des orientations de l'Ordre, faite au milieu de débats passionnés au sein du Bureau, a permis de départager les diverses expressions de sa mission. Cette démarche stratégique fournit un cadre concret aux actions de l'Ordre qui peut maintenant déployer les efforts nécessaires à son positionnement dans un milieu où la concurrence est très forte, en cette fin de siècle.

L'Ordre a aussi intensifié ses activités de communication de façon à resserrer son lien avec la profession. Ce faisant, il vise aussi à concilier son propre rayonnement avec son premier devoir, la protection du public.

À moyen terme, nous allons multiplier les efforts pour faire de notre site Internet un véritable centre de documention virtuel en relations industrielles. On y retrouve déjà plusieurs articles de fond sur différents sujets, mais ce n'est qu'un modeste début. L'Ordre souhaite conclure des alliances avec différents groupes afin de constamment enrichir ce qu'il souhaite voir devenir le site de référence par excellence pour tout ce qui touche de près ou de loin les relations industrielles. Un gros défi qui pourrait nous permettre d'augmenter de beaucoup la visibilité de l'Ordre auprès du grand public.

Les attentes à l'égard de l'Ordre sont grandes. Pour les satisfaire et même les dépasser, nous pouvons compter sur de nombreuses personnes. La force de notre Ordre se situe d'abord dans la responsabilité, la disponibilité et le leadership de ses membres. Ce sont eux qui, grâce à leur implication, s'assurent que les mandats de l'Ordre sont bien remplis. Je tiens donc à remercier tous les membres bénévoles qui participent aux comités pour leur collaboration et leur soutien continus. Je tiens aussi rendre hommage au personnel de l'Ordre, compétent, dévoué et passionné. Sans la contribution de ces personnes, qui va au-delà de nos attentes, le bilan de cet exercice ne serait sans doute pas le même. Ils sont les premiers responsables de cette belle année et de l'avenir.

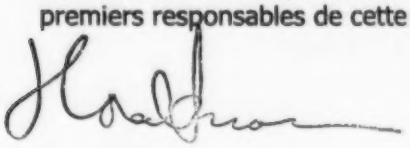

Florent Francoeur
Directeur général et secrétaire

Statistiques sur le Tableau des membres 1996-1997

À l'ouverture du tableau, en date du 1er avril 1996 :		À la fermeture du tableau, en date du 31 mars 1997 :	
Membres en règle	1075	Membres en règle	1045
Membres honoraires	8	Membres honoraires	8
Membres étudiants	423	Membres étudiants	445

En 1996-1997, la cotisation annuelle courante était de 284,90 $

Nouveaux membres admis	**85**
Nouveaux membres étudiants	**222**

RÉPARTITION DES MEMBRES PAR RÉGION

Région 01 — Bas-Saint-Laurent	16
Région 02 — Saguenay/Lac-Saint-Jean	35
Région 03 — Québec	135
Région 04 — Mauricie/Bois-Francs	48
Région 05 — Estrie	28
Région 06 — Montréal	475
Région 07 — Outaouais	14
Région 08 — Abitibi-Témiscamingue	11
Région 09 — Côte-Nord	6
Région 10 — Nord-du-Québec	5
Région 11 — Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	6
Région 12 — Chaudière/Appalaches	24
Région 13 — Laval	55
Région 14 — Lanaudière	18
Région 15 — Laurentides	23
Région 16 — Montérégie	125
Hors Québec	21

Rapport d'activité du Bureau

Au cours de la période du 1er avril 1996 au 31 mars 1997, le Bureau s'est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre et a veillé à l'application des dispositions du *Code des professions du Québec* et des règlements adoptés en vertu de ladite loi. Dans l'accomplissement de son mandat, le Bureau, par l'adoption des principales résolutions suivantes, a :

- recommandé l'adoption des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 1996;
- recommandé l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 1996-1997;
- adopté les prévisions budgétaires et les tarifs d'inscription du Congrès 1997;
- autorisé les administrateurs à traiter au nom de l'Ordre professionnel des conseillers en relations industrielles du Québec;
- approuvé l'octroi du titre de conseiller en relations industrielles aux nouveaux membres;
- radié du Tableau de l'Ordre les membres qui n'ont pas renouvelé leur cotisation;
- adopté les procès-verbaux des réunions du Bureau;
- procédé à l'élection du Comité administratif;
- ratifié les décisions du Comité administratif;
- mandaté le directeur général de l'Ordre pour renégocier le bail de location des bureaux;
- recommandé à l'assemblée générale d'accorder le mandat de vérification des états financiers 1996-1997 au groupe Malette Maheux;
- adopté le Programme d'enrichissement professionnel 1996-1997;
- adopté le programme du Congrès 1997.

Rapport d'activité du Comité administratif

MEMBRES DU COMITÉ

Rodrigue Brillant, président
Jean Leclerc, vice-président région Est
André Sasseville, vice-président région Ouest
Yvan Gauthier, trésorier
Marie-Reine Laberge, administratrice nommée par l'Office des professions

RÉALISATIONS

Au cours de la période du 1er avril 1996 au 31 mars 1997, le Comité administratif s'est acquitté des tâches et responsabilités prévues dans le *Code des professions du Québec* et par les règlements de l'Ordre. Le Comité administratif a notamment :

- étudié et adopté les rapports financiers;
- adopté le programme de surveillance du Comité d'inspection professionnelle pour l'année 1997-1998;
- déterminé la rémunération du personnel de l'Ordre;
- élaboré les orientations et les objectifs du prochain exercice.

Rapport d'activité du Comité d'inspection professionnelle

MANDAT DU COMITÉ

- Surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre.
- Faire enquête sur les compétences de tout membre, s'il y a lieu.

MEMBRES DU COMITÉ

Raymond Beaulieu, président
Michel Chalifour
Jacques André Lequin

RÉALISATIONS

Le Comité d'inspection professionnelle établit annuellement des critères en vue du choix des membres à inspecter pour constituer le programme de surveillance générale et ainsi permettre de surveiller l'exercice de la profession. À la suite de la distribution du questionnaire d'inspection professionnelle, le comité a retenu les critères suivants pour choisir ceux de nos membres qui feraient l'objet d'une inspection professionnelle au cours de l'année 1996-1997 :

- membre de l'OPCRIQ depuis cinq ans;
- membre n'ayant jamais été inspecté;
- membre qui travaille à titre de consultant;
- membre sélectionné au hasard en fonction d'une répartition proportionnelle par région.

Le Comité a procédé à 38 inspections professionnelles au cours de l'année 1996-1997 :

Répartition selon les régions :

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	1
Saguenay/Lac-Saint-Jean/Côte-Nord	1
Québec et Chaudière-Appalaches	4
Mauricie/Bois-Francs/Lanaudière	1
Montérégie et Estrie	7
Montréal	23
Laval-Laurentides	0
Outaouais/Nord-du-Québec/Abitibi-Témiscamingue	1

Rappelons que le Comité d'inspection professionnelle en était à sa troisième année de fonctionnement. De nombreux efforts ont encore une fois été déployés cette année afin d'établir le programme de surveillance. Le Comité compte poursuivre ses activités au cours du prochain exercice.

Raymond Beaulieu, C.R.I.
Président

Rapports d'activité du syndic et du Comité de discipline

Syndic

Trois plaintes ont été reçues au cours de l'année 1996-1997. Après étude, ces plaintes ont été jugées non fondées. Par conséquent, aucune plainte n'a été portée devant le Comité de discipline et aucun différend n'a été soumis à la conciliation.

Le syndic,

Me Guy Tremblay, C.R.I.

Comité de discipline

MANDAT DU COMITÉ

- Entendre toute plainte formulée contre un conseiller en relations industrielles pour une infraction aux dispositions du *Code des professions du Québec* ou aux règlements adoptés conformément audit Code.

MEMBRES DU COMITÉ

Guy Lafrance, président
Paul Imbeau
Jean-Paul Lalancette

RÉALISATIONS

Aucune cause disciplinaire n'a été entendue au cours de l'année 1996-1997 et, par conséquent, le Comité de discipline n'a pas été appelé à siéger.

Guy Lafrance
Président

Rapport d'activité du Comité d'enrichissement professionnel

MANDAT DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Maintenir et mettre à jour la compétence des membres à l'aide de la formation continue.
- Élaborer le programme de formation continue destiné aux membres.

MEMBRES DU COMITÉ

Joseph Anstett, président
Sylvie Beaupré
Roger Bernier
Micheline Bouchard
Jacques Provencher
Luc Savard
Gilles J. Tremblay

RÉALISATIONS

Cette année, l'Ordre a entrepris une restructuration du volet développement professionnel, qui se reflète dans la richesse de son programme d'enrichissement de ses membres. Le Comité d'enrichissement professionnel a offert aux membres de l'Ordre une série d'activités qui avaient pour but, d'une part, de les informer sur les grands dossiers et sur les tendances et, d'autre part, de leur offrir des outils qui leur permettront de faire face aux mutations profondes que subit le marché du travail depuis quelques années et à des situations de plus en plus complexes.

Le thème du programme était *Les outils de votre réussite*, ce qui démontre chez l'Ordre le souci constant de la professionnalisation de ses membres. Tant à Québec qu'à Montréal, 27 activités de formation ont été proposées aux membres de l'Ordre. Pour aborder des sujets variés et susciter l'intérêt des membres, l'Ordre a eu recours à de prestigieux orateurs ainsi qu'à divers professionnels du milieu des ressources humaines.

L'Ordre a diversifié les activités offertes sous forme de dîners-conférences, de séminaires ou de colloques. Les sujets ont été choisis pour convenir à tous les champs d'intérêt de nos membres. Les présentations touchaient tant les aspects pratiques du monde du travail que les aspects humains de la gestion des ressources humaines. En voici quelques exemples.

- *L'asssurance-médicament et les régimes d'assurance collective* : les grandes lignes de la nouvelle loi et son impact sur le plan financier.
- *Le harcèlement sexuel en milieu de travail* : sa définition, ses manifestations, les obligations de l'employeur et du syndicat, les recours.

- *L'éthique au travail : une mode ou un mode!* : pourquoi un code de déontologie? Peut-on l'imposer sans y obtempérer soi-même? Peut-on y rester indifférent?
- *Les implications de la nouvelle tarification de la CSST pour l'employeur* : revue des modifications sur le financement de la CSST.
- *Le cas Kenworth : cas d'espèce ou bouleversement?* : une présentation de l'entreprise et un historique du conflit.
- *L'informatique au service des gestionnaires en ressources humaines* : les applications des technologies de l'information et leurs effets sur les activités de GRH.
- *Les mutations qui affectent le domaine des relations de travail depuis les années 1990* : une conférence utile pour connaître entre autres les nouvelles stratégies de changement organisationnel et de négociations collectives.
- *Le pouvoir de l'humour dans votre organisation* : avec des exemples pratiques, les fonctions de l'humour dans la vie et au bureau.
- *Le syndicalisme dans le secteur public peut-il encore être le fer de lance du syndicalisme québécois?* : les enjeux du syndicalisme depuis les années soixante en rapport avec la situation actuelle.
- *Les programmes de dépistage d'alcool et de drogues en milieu de travail et l'obligation accommodement* : la légalité de tests de dépistage évaluée en fonction des droits fondamentaux.
- *Peut-on se transformer dans la continuité?* : le droit commun du travail a-t-il vraiment changé après l'entrée en vigueur du *Code civil du Québec*?
- *La place des femmes au 21e siècle : à la gestion des organisations* : sur cette conférence, le titre parle par lui-même.
- *Une alternative à la rémunération traditionnelle : le partage des bénéfices* : historique de la mise sur pied d'un régime d'intéressement chez Bombardier.
- *Le nouveau rôle du professionnel en ressources humaines* : la présentaton d'un glissement des rôles traditionnels vers de nouveaux rôles de partenaire d'affaires et d'agent de changement.
- *Comment évaluer ses performances pour la fonction ressources humaines?* : les directions des ressources humaines doivent aussi répondre de leur performance et de leur contribution à l'efficacité organisationnelle.

Au total, environ 350 membres ont assisté à l'ensemble de ces activités.

Joseph Anstett, C.R.I.
Président

Rapport d'activité du Comité d'admission des membres

MANDAT DU COMITÉ

- Étudier les dossiers de demande d'admission, en vertu des différents règlements en vigueur.
- Se pencher sur les candidatures des individus qui souhaitent devenir membres de l'Ordre, mais qui ne possèdent pas de diplôme universitaire reconnu par les règlements de l'Ordre.

MEMBRES DU COMITÉ

Jean Leclerc, président
Michèle Bourget
Yvan Gauthier
Robert Teasdale

RÉALISATIONS

Du 1er avril 1996 au 31 mars 1997, l'Ordre a inscrit à son Tableau 85 nouveaux membres. De ce nombre, 12 ont été admis par attestation d'équivalence et 73 par reconnaissance de leur formation universitaire.

Le Comité d'admission a tenu six rencontres au cours desquelles il a étudié 102 dossiers. Parmi ceux-ci, 11 candidats ont été refusés compte tenu de leur manque d'expérience dans le domaine soit des relations industrielles, soit de la gestion des ressources humaines. Les six autres candidats ont été refusés faute d'avoir présenté un dossier complet lors de leur passage devant le Comité et d'avoir acheminé les renseignements manquants que par la suite.

Jean Leclerc, C.R.I.
Président

Rapport d'activité du Comité du congrès

MANDAT DU COMITÉ

- Choisir le thème principal du congrès.
- Déterminer le programme du congrès de l'Ordre.
- Sélectionner les conférenciers en fonction des thèmes retenus.

MEMBRES DU COMITÉ

Sophie Fortin, présidente
Reynald Bourque
Pierre-Richard Côté
Jean Des Trois Maisons
Sylvain Girard
André Lamarche
Léopold Larouche
Jean Martin
Yvan Sinotte
Jean-Yves Tardif
Serge Wagner

RÉALISATIONS

Au cours du dernier exercice financier, le comité du congrès s'est réuni afin de déterminer la programmation du congrès 1996 qui avait pour thème « L'emploi en mutation – Vers de nouveaux horizons » et qui s'est tenu les 26 et 27 septembre 1996 au Palais des Congrès de Montréal.

Le congrès a connu une importante participation : pas moins de 400 congressistes y ont assisté. Les participants ont pu participer à plus de 20 conférences différentes touchant aux milieux patronaux, syndicaux, gouvernementaux et universitaires. Les congressistes ont grandement apprécié la qualité des conférences et des ateliers.

Sophie Fortin, C.R.I.
Présidente

Rapport d'activité du Comité de L'éCRIteau

MANDAT DU COMITÉ

- Planifier le contenu des différents numéros du bulletin de l'Ordre : *L'éCRIteau.*
- Apporter des suggestions d'articles à publier.
- Solliciter différents intervenants pour obtenir des articles.
- Définir les grandes orientations du bulletin.

MEMBRES DU COMITÉ

Jean-Pierre Beaulieu
Dominique Denicourt
Rémi Garon
Pascal Rochefort
Chantal Teasdale
Catherine Tremblay

RÉALISATIONS

Le Comité de *L'éCRIteau* s'est réuni au cours de la période comprise entre le 1er avril 1996 et le 31 mars 1997 pour poursuivre et bonifier la formule adoptée au cours de l'exercice précédent, à savoir un bulletin avec des chroniques variées, accompagné à chaque parution d'un cahier spécial dans lequel est traité un sujet en profondeur. Le comité voulait offrir une information de qualité sur l'Ordre et son entourage, mais aussi sur des sujets connexes.

C'est donc dans cet esprit que le comité a publié cinq numéros du journal *L'éCRIteau,* conformément à ce qui avait été prévu en début d'année. Le format de *L'éCRIteau* a aussi été transformé au cours du présent exercice financier, adoptant à la fin de 1996 un format « journal ».

Rapport d'activité des Comités étudiants

MANDAT DES COMITÉS

- Assurer un lien direct entre la population étudiante et l'Ordre.
- Répondre aux besoins de la population étudiante en matière de formation complémentaire.
- Recruter les étudiants afin qu'ils deviennent membres étudiants de l'Ordre.

MEMBRES DES COMITÉS

COMITÉ DE HULL

Claudia Dancause
Éric Daoust
Nancy Michel
Mireille Proulx

COMITÉ DE QUÉBEC

Diane Drouin
Maryline Lambert
Simon Rochette
Jean-Pierre Tremblay
Carole Vallerand

COMITÉ DE MONTRÉAL

Vincent Arès
Patrick Alarie
Marie-Noèl Douville
Louise Ellyson
Sophie Gosselin
Maxime Lorrain
Pascale William

RÉALISATIONS

Les Comités étudiants ont continué le travail amorcé au cours des précédentes années. Ils ont notamment assuré le rayonnement de l'Ordre au sein de leurs campus respectifs et ont organisé un nombre impressionnant d'activités à l'intention des étudiants en relations industrielles. Ce dynamisme reflète bien la philosophie de l'Ordre qui souhaite créer des ponts entre la communauté étudiante et le monde professionnel.

Afin de bien encadrer les membres des différents comités, une rencontre générale a eu lieu au siège social de l'Ordre pour discuter des avenues à explorer et des possibilités d'activités. Cette synergie a aidé à motiver les membres des divers comités et a créé un bon esprit de coopération. Cette rencontre a également permis d'établir les bases d'une collaboration interuniversitaire pour l'organisation d'éventuelles activités auxquelles les trois universités pourraient participer.

Rapport du trésorier

Le bilan de l'exercice financier qui se termine le 31 mars 1997 affiche des revenus de 551 182 $, ce qui reflète une augmentation de 3 807 $ par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses, quant à elles, s'élèvent à 545 020 $, ce qui représente une diminution de 11 499 $ en regard de l'année précédente. L'Ordre termine donc l'année avec un excédent des revenus sur les dépenses de 6 162 $.

L'avoir négatif des membres est de 111 297 $.

Il importe de rappeler que des mécanismes de contrôle financier existent à différents niveaux de l'Ordre, notamment :

- justification des dépenses par les responsables des services selon le budget approuvé;
- application des politiques financières et contrôle des dépenses par le vice-président exécutif et secrétaire;
- tenue des comptes par le commis à la comptabilité;
- vérification périodique des états financiers par le trésorier;
- présentation périodique des états financiers au Bureau et au Comité administratif;
- adoption des états financiers de fin d'année par le Bureau;
- présentation du rapport annuel à l'Assemblée générale annuelle;
- transmission annuelle des états financiers à l'Office des professions du Québec.

Ces divers mécanismes assurent la transparence et l'exactitude des données financières.

À titre de trésorier, j'ai vérifié la situation financière aux fins de présentation au Comité administratif et au Bureau des administrateurs de l'Ordre.

Tous ces exercices de vérification ont permis de constater une saine gestion financière de l'Ordre, en conformité avec la réalisation du plan d'action qui avait été élaboré et avec les objectifs que nous nous étions fixés.

Yvan Gauthier, C.R.I.
Trésorier

Rapport des vérificateurs

ORDRE PROFESSIONNEL DES CONSEILLERS
EN RELATIONS INDUSTRIELLES DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES
Exercice terminé le 31 mars 1997

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS 1

ÉTATS FINANCIERS :

Résultats 2

Avoir des membres 3

Bilan 4

NOTES COMPLÉMENTAIRES 5

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Annexe A - Activités professionnelles et sociales 7

B - Frais généraux et d'administration 8

Mallette Maheu
Société en nom collectif
Comptables agréés

4, Place Laval
Bureau 400
Laval (Québec)
Canada H7N 5Y3
Téléphone (514) 669-9211
Télécopieur (514) 669-0420

Le Groupe Mallette Maheu

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
Ordre professionnel des conseillers
en relations industrielles du Québec

Nous avons vérifié le bilan de ORDRE PROFESSIONNEL DES CONSEILLERS EN RELATIONS INDUSTRIELLES DU QUÉBEC au 31 mars 1997 et les états des résultats et de l'avoir négatif des membres de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 1997 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Mallette Maheu

Mallette Maheu
Société en nom collectif
Comptables agréés

Laval,
le 16 mai 1997

ORDRE PROFESSIONNEL DES CONSEILLERS EN RELATIONS INDUSTRIELLES DU QUÉBEC

RÉSULTATS
Exercice terminé le 31 mars

	1997	1996
PRODUITS		
Cotisations et admissions	**352 183 $**	323 618 $
Activités professionnelles et sociales (annexe A)	**197 591**	220 961
Intérêts et autres produits	**1 408**	2 796
	551 182	547 375
CHARGES		
Activités professionnelles et sociales (annexe A)	**166 246**	161 449
Frais généraux et d'administration (annexe B)	**378 774**	395 070
	545 020	556 519
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	**6 162 $**	(9 144) $

ORDRE PROFESSIONNEL DES CONSEILLERS EN RELATIONS INDUSTRIELLES DU QUÉBEC

AVOIR NÉGATIF DES MEMBRES
Exercice terminé le 31 mars

	1997	1996
SOLDE AU DÉBUT	**(117 459) $**	**(108 315) $**
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	**6 162**	**(9 144)**
SOLDE À LA FIN	**(111 297) $**	**(117 459) $**

ORDRE PROFESSIONNEL DES CONSEILLERS EN RELATIONS INDUSTRIELLES DU QUÉBEC

BILAN
31 mars

	1997	1996
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Dépôt à terme et intérêts courus	**50 060 $**	50 121 $
Débiteurs	**42 497**	62 615
Frais reportés au prochain exercice	**36 063**	53 910
	128 620	166 646
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 3)	**14 899**	1 381
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF (note 4)	**5 000**	2 590
	148 519 $	170 617 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	**38 798 $**	25 867 $
Emprunt bancaire (note 5)	**10 000**	50 000
Créditeurs	**59 691**	63 147
Produits perçus d'avance	**151 327**	149 062
	259 816	288 076
AVOIR NÉGATIF DES MEMBRES	**(111 297)**	(117 459)
	148 519 $	170 617 $

ENGAGEMENT (note 6)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

administrateur

administrateur

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 1997

1. STATUTS CONSTITUTIFS

L'organisme sans but lucratif est constitué par lettres patentes (L.R.Q. 1973) ch.43 octroyées par le gouvernement du Québec.

2. PRINCIPALE CONVENTION COMPTABLE

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux suivants :

Mobilier de bureau	25 %
Équipement informatique	30 %

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	1997			1996
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	5 168 $	484 $	4 684 $	1 $
Équipement informatique	14 776	4 561	10 215	1 380
	19 944 $	5 045 $	14 899 $	1 381 $

4. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	1997	1996
Droit de membre, au coût	5 000 $	- $
Dépôt sur loyer	-	2 590
	5 000 $	2 590 $

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire est garanti par le dépôt à terme.

6. ENGAGEMENT

Les versements minimums relatifs à un contrat de location-exploitation d'un immeuble échéant le 31 août 2007 totalisent 313 364 $ en tenant compte des frais communs et se répartissent comme suit :

1998 - 28 262 $
1999 - 28 262 $
2000 - 29 268 $
2001 - 29 986 $
2002 - 29 986 $

7. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les valeurs comptables des instruments financiers de la société sont comparables aux justes valeurs en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

8. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 4 juin 1997, l'organisme se fusionnera avec l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec.

9. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'état de l'évolution de la situation financière n'a pas été préparé car il n'apporterait aucun renseignement significatif pour une meilleure compréhension des états financiers.

ORDRE PROFESSIONNEL DES CONSEILLERS EN RELATIONS INDUSTRIELLES DU QUÉBEC

ANNEXE A - AUTRES RENSEIGNEMENTS
Exercice terminé le 31 mars

A - ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET SOCIALES

	Produits	Charges	1997 Bénéfice (perte)	1996 Bénéfice (perte)
Bottin des membres	1 706 $	4 122 $	(2 416) $	(1 564) $
Service aux membres	-	-	-	496
Comité de formation et colloques	41 186	25 337	15 849	17 674
Congrès	154 699	136 787	17 912	42 906
	197 591 $	166 246 $	31 345 $	59 512 $

ANNEXE B - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Exercice terminé le 31 mars

B - FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION

	1997	1996
Direction et secrétariat, salaires, bonis et charges sociales	144 345 $	151 668 $
Bourses d'études et commandites	-	1 575
Budget du président	-	1 614
Bureau des administrateurs, comités administratifs et élections	9 405	10 390
Cadres, plaques murales et épinglettes	9 022	2 841
Cahiers du travail	2 554	-
Comités	2 680	1 841
Cotisation	5 159	6 294
Créances douteuses	10 982	4 350
Entretien, programmation et formation - informatique	5 215	2 689
Équipement informatique	-	107
Frais bancaires et intérêts	7 049	8 797
Frais d'élection	737	2 926
Frais de représentation	12 758	15 102
Imprimerie	16 631	9 969
Journal-écriteau	23 034	17 961
Loyer	20 907	35 934
Manuel sur le développement de la main-d'oeuvre	3 565	-
Mémoires et prises de position	3 096	2 281
Photocopies et fournitures de bureau	33 832	21 684
Poste et messagerie	13 878	12 164
Publicité	-	684
Rapport annuel	-	7 492
Réglementation	477	-
Relations avec les étudiants	3 192	5 114
Relations avec les universités	3 260	4 647
Revue R.I. Relations Industrielles (Presses de l'Université Laval)	9 939	22 768
Services professionnels	3 300	16 193
Taxes et permis	4 442	4 774
Télécommunications	24 868	22 613
Amortissement - immobilisations corporelles	4 447	598
	378 774 $	395 070 $